LE PROGRAMME
des mercredis

Thème : Harry Potter



Groupe des CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Sport | Environnement | Citoyenneté | Arts & Culture | Sciences & Techniques

	MATIN	APRÈS-MIDI
4 NOVEMBRE	A la recherche d'une baguette et du balai en forêt Fabrication d'une baguette	Balle aux prisonniers Combat de baguette
18 NOVEMBRE	Fabrication pancarte train Magic Balle	Fabrication des tableaux maisons Basket
25 NOVEMBRE	La bataille des maisons Lancer de cerceaux	Parcours des 3 sorcières Crée ton fantôme
2 DECEMBRE	Quidditch et son entrainement	Livre Monstre Atelier cuisine
9 DECEMBRE	Photo souvenir de l'année Poudlard	Quizz Annonce Maisons gagnantes
16 DECEMBRE	Où est le vrai Père Noël ?	

INFOS PRATIQUES

- **Pour le 25 novembre** : Loto Harry Potter à 17h30 : les parents sont invités à jouer au loto avec leurs enfants.
- **Pour le 16 décembre** : Fête de Noël : buffet avec les familles.

SERVICE ENFANCE
45 rue de Béjoud • 01210 Ornex
service-enfance@ornex.fr • www.ornex.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Centre de loisirs

INSCRIPTIONS

Réservation obligatoire via le Portail Famille.

Les périodes d'inscription aux vacances sont communiquées aux familles par le Service Enfance.

HORAIRES

Accueil uniquement à la journée complète.

Accueil du matin	7h30 à 9h30
Départ	à partir de 16h45
Fermeture	18h30

En cas de sortie ou d'activité particulière, les horaires peuvent exceptionnellement être adaptés. Les familles en seront informées en amont.

TARIFS

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont disponibles sur le site de la commune.

La commune reste à l'écoute des familles rencontrant des difficultés et peut les accompagner dans la recherche de solutions adaptées.
Renseignements : social@ornex.fr – 04 50 40 59 40

À PRÉVOIR CHAQUE JOUR

- Une tenue confortable et adaptée aux activités et à la météo
- Une gourde
- Les éventuelles affaires spécifiques demandées par l'équipe

Merci de marquer les vêtements, sacs et effets personnels au nom de l'enfant.

SORTIES HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Pour les sorties organisées en dehors du territoire français, il est obligatoire de fournir :

- l'autorisation de sortie du territoire complétée
- la copie de la carte d'identité d'un responsable légal
- la carte d'identité de l'enfant

SERVICE ENFANCE
45 rue de Béjoud • 01210 Ornex
service-enfance@ornex.fr • www.ornex.fr